Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213502941-20260402-D052_2026-DE

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, à 19 heures 00, le Conseil municipal de la commune, composé de 19 membres en exercice et dûment convoqué le vingt-sept mars, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Françoise BOUSSEKEY, Maire.

Membres présents : BOUSSEKEY Françoise, HEDAN Yves, CHEVREL-DURAND Nicole, CASSOU DIT MAISONNAVE Joël, PINARD-JOUBAUD Sandrine, BEASSE Valentin, RACAPE Jean-Paul, LE GOUVELLO DE LA PORTE Yvan, BLAIRET Guylaine, MATHURIN Loïc, PHILIPPE Mathieu, ROLLO Gwendoline, MEHA Roxanne, SEBILLET Marine, PEDRONO Anthony, MARPAUD BRUNE Marine, STRACK Denis, LE MAUFF Régine, CHARRIER-GARREAU Céline.

Secrétaire de séance : BEASSE Valentin

Conseil municipal – Séance du 2 avril 2026

Délibération n° 52 : Informations dans le cadre de la délégation générale au Maire

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délégation accordée à Madame le maire par délibération n° 32 du conseil municipal en date du 26 mai 2020 ;

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises en vertu de cette délégation ;

Le conseil municipal est invité à prendre acte des décisions suivantes :

- **Engagement des dépenses**

Nature de la dépense engagée	Fournisseur	Prix TTC
Plans et arbres pour les massifs du bourg et du pôle enfance-jeunesse	Pépinières Gicquiaud	470,84 €
Location d'une mini-pelle les 25 et 26 mars 2026 pour l'aménagement des espaces verts	Loxam	499,69 €
Matériel pour les activités sportives communales	Décathlon pro	452,52 €
	ICE équip. sport	65,86 €
	Casal sport	298,15 €
Réparation du camion benne Iveco : changement de la boite de vitesse, du levier de vitesse, de l'embrayage et du volant bimasse	Odis 35	4 375,16 €
Module de gestion des documents des familles sur le portail internet du service enfance-jeunesse	Défi informatique	480,00 €
Panneaux « point de rassemblement » pour la mairie, le pôle enfance-jeunesse et la salle des Ardoisières	Nuances créations	212,40 €
Abonnement Ouest France pour la mairie et la médiathèque	Ouest France	493,00 €
Avis d'appel public à la concurrence pour le marché de fourniture et livraison de repas pour le restaurant scolaire	Viamédia	323,64 €

Le Conseil municipal est invité à prendre acte des décisions prises par le Maire dans le domaine de la délégation générale consentie par le Conseil municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures
- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME -
Le 07/04/2026
Le Maire,
Françoise BOUSSEKEY

Le secrétaire de séance,
Valentin BEASSE

MAIRIE DE STE-MARIE ILLE-ET-VILAINE